



PRÉFET DE L'INDRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES
Service d'Appui aux Territoires Ruraux

**Déclaration de régulation dans l'intérêt général de la faune sauvage et
des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts sur les parcelles
agricoles et forestières pour les corbeaux freux, les corneilles noires et
les pigeons ramier dans le contexte de la lutte
contre la propagation de la Covid19**

DEMANDEUR Je soussigné (Nom-prénom) :	
Adresse :	
Code postal – Commune :	
N° téléphone (fixe / portable)	
Adresse électronique	

Je déclare être détenteur du droit de chasse sur les territoires concernés par la présente demande ou avoir reçu l'accord écrit du détenteur

Animaux concernés par la déclaration :

- corbeaux freux**
- corneilles noires**
- pigeons ramier**

Date(s) des interventions de régulation :	sur la(es) commune(s) :
	Lieu(x)-dit(s) :

Les opérations seront réalisées **de 1h avant l'heure légale du lever du soleil à 1h après l'heure légale du coucher du soleil.**

Je m'engage, **préalablement** à chaque intervention de régulation, à prévenir :

- le service départemental de l'OFB par mail sd36@ofb.gouv.fr ;
- le centre opérationnel de gendarmerie par mail corg.ggd36@gendarmerie.interieur.gouv.fr ;
- le(s) maire(s) de la(es) commune(s) concernée(s) ;
- le lieutenant de louveterie de la circonscription concernée.

Je m'engage à respecter les conditions suivantes ;

Désigner au **maximum 6 personnes**.

Pour le pigeon ramier, le tir doit s'effectuer à poste fixe matérialisé de main d'homme.

Le tir du corbeau freux et de la corneille peut s'effectuer, sans être accompagné de chien, dans l'enceinte de la corbeautière ou à poste fixe matérialisé de main d'homme en dehors de celle-ci.

Je m'engage, à la fin de chaque action de régulation, de transmettre un compte-rendu des opérations soit:

- à la DDT de l'Indre :

- par courriel : ddt-satr@indre.gouv.fr ou sur le site de la Préfecture.

- par téléprocédure : <http://www.indre.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-Developpement-rural-Foret-Chasse/Foret-Chasse/Chasse/Demarches-en-ligne-Chasse>.

- par papier (direction départementale des territoires de l'Indre – SATR – Unité Chasse – Cité administrative – Boulevard George Sand – 36000 CHATEAURoux).

- à la Fédération départementale de chasse de l'Indre par courriel : fdc36avisddt@orange.fr.

Fait à _____, le _____

Signature du demandeur :